

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle de l'Association des résidents du Grand lac Nomingue tenue le dimanche 30 août 2026 à 9h00 à la salle Ardouin du centre communautaire de Nomingue

Membres du conseil d'administration présents :

Louis Adam, président

Richard Vallières, vice-président

Heather Johnston, trésorière

Louise Hébert Aubé, secrétaire

Pierre Picotte, administrateur

Céline Bengle, administratrice

Paule Hamelin, administratrice

Josée Houle, administratrice

Daniel Lanctôt, administrateur

1.Mot de bienvenue

Louis Adam souhaite la bienvenue à tous, en les remerciant de leur présence et en soulignant la venue de nouveaux visages. Il présente également les membres du conseil d'administration et leur assignation aux divers dossiers. Le président explique aussi le déroulement de la réunion.

2.Ouverture de l'assemblée

Louis Adam déclare l'assemblée ouverte à 9h20

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est *proposé par Martine Châtelain, secondée par Ginette Therrien et adopté à l'unanimité.*

4. Proposition pour exemption de la lecture du procès-verbal du 8 septembre 2024

Sur proposition de François Marchand, secondé par Robert Allard, il est résolu d'exempter la secrétaire de la lecture du procès-verbal et adopté à l'unanimité.

5. Mot du Président et rapport des activités

Le président souhaite attirer l'attention sur les divers dossiers ayant retenu l'attention du conseil d'administration au cours de la dernière année.

1. Le projet SENTINELLES, soutenu par JHoule, est constitué de 14 résidents bénévoles. Ce projet avait fait l'objet d'une présentation citoyenne en août 2025 par l'Organisme des Bassins versants et découle du plan de gestion des risques présentés en janvier 2026. Chaque lac met en place son propre réseau de sentinelles pour contrer l'arrivée du myriophylle à épi dans nos eaux. Cinq secteurs névralgiques furent identifiés pour notre lac et les Sentinelles, armées d'aquascopes et identifiées par leur casquettes bleues, ont patrouillés ces secteurs. Elles avaient auparavant reçu la formation nécessaire. Un réseau Messenger fut créé pour les sentinelles afin de favoriser le soutien par les pairs. A ce

jour, un bilan préliminaire démontre qu'il n'y a pas de myriophylle à épi dans le lac . Une capsule de formation en ligne sera préparé éventuellement.

2. Au chapitre des communications, nous avons remplacé les 4 affiches routières annonçant la présence de l'association sur le territoire. Nous avons repris le porte-à-porte pour les 80 adresses domiciliaires non réalisées l'an dernier. Nous sommes aussi présents à la foire commerciale et à la journée de l'environnement. Nous avons aussi organisé un « 5 à 7 » au camping de la Baie du soleil ainsi qu'un café-rencontre au cours de l'hiver dernier.
3. L'émissaire des Merisiers constitue aussi un dossier prioritaire en raison de son impact sur la qualité de l'eau du lac. Tous les autres ruisseaux contribuant à l'apport d'eau dans le lac sont aussi une préoccupation. Nous suivrons avec attention les recommandations du biologiste Madison

Au cours de la prochaine année, les dossiers suivants seront également priorisés:

- Le plan de gestion des risques des espèces exotiques envahissantes (EEE);
- Le recrutement de nouveaux membres

6. Présentation sur la qualité de l'eau du lac

Dans le contexte du rapport des activités, P. Picotte fait d'abord une présentation sur les analyses habituelles que nous faisons depuis 2005.

Pierre Picotte passe en revue et explique les mesures obtenues dans les 3 fosses habituelles en regard du chlorophylle A, du carbone organique dissout et du phosphore.

Selon les résultats obtenus, on peut conclure que le lac est toujours mésotrophe en transition. La transparence du lac à 3.5 mètres, comparativement à 8 mètres pour le lac Tremblant, a été affectée par les coupes forestières. On retrouve encore des billots au fond du lac dans la baie de Bellerive et près du camping.

PPicotte poursuit en disant quelques mots sur l'impact des feux de forêts. Les sols dénudés par les feux facilitent le transport des sédiments dans les lacs.

Il poursuit en mentionnant que nous avons repris l'étude effectuée sur les plantes aquatiques en 2001. Nous aurons donc le portrait de la présence des plantes aquatiques 25 ans plus tard, sur 25 points identifiés autour du lac. Le rapport du biologiste sera disponible en décembre 2026.

7. Présentation et adoption des états financiers 2024

7.1 Proposition pour renonciation à la nomination d'un vérificateur externe

Sur proposition de François Marchand, secondé par Robert Allard, il est proposé de renoncer à la nomination d'un vérificateur externe, le tout adopté à l'unanimité.

Heather Johnston rappelle que les membres peuvent, en tout temps, demander d'avoir accès aux livres comptables.

7.2 Présentation des états financiers

Les états financiers au 31 décembre 2025 sont présentés. Heather Johnston apporte les précisions requises sur les revenus et les dépenses. Elle remercie les membres présents de leur générosité.

Sur proposition de Ginette Therrien, secondée par Claude Roberge, les états financiers au 31 décembre 2025 sont adoptés à l'unanimité.

La trésorière a ensuite présenté le bilan financier de 2025 et les statistiques des cotisation 2025.

Elle précise que la base de données est maintenue religieusement. Nous sommes aussi passés de Pay Pal à Stripe pour le paiement de la cotisation, facilitant ainsi le tout.

Un travail particulier sera effectué l'an prochain au niveau du fonds spécial créé pour combattre le myriophylle à épi, pour le revoir et l'appliquer à un dossier significatif.

8. Elections aux postes d'administrateurs

8.1 Election du président d'élections et des scrutateurs

Sur proposition de Louis Adam, appuyée par Céline Bengle, Robert Allard accepte d'agir comme président d'élection, le tout à l'unanimité.

Sont suggérés comme scrutateurs Danielle Guay et Jacinthe Charbonneau qui acceptent.

Robert Allard rappelle que l'Association est gérée par 9 personnes qui forment le conseil et agissent à titre bénévole. Selon les règlements, les mandats sont de 2 ans et on élit annuellement en alternance, 4 postes et 5 postes.

Sont donc en réélection cette année 4 postes.

Le président d'élections déclare les mises en candidature ouvertes et rappelle qu'il faut un proposeur et un secondeur pour les mises en candidature.

Il précise qu'il y aura élection par l'assemblée si le nombre de candidats excède le nombre de postes disponibles.

8.2 Élections des administrateurs

Robert Allard déclare que les 4 membres en réélection souhaitent se représenter, soient:

Céline Bengle, Louise Hébert Aubé, Josée Houle et Daniel Lanctôt.

Danielle Guay ,secondée par Chantal Lafrenière, propose Louise Hébert Aubé, qui accepte la mise en candidature.

Martine Châtelain, secondée par Michèle Thibodeau Deguire, propose Céline Bengle qui accepte la mise en candidature.

Francine Létourneau, secondée par François Marchand, propose Josée Houle, qui accepte la mise en candidature.

Maurice Varennes, secondé par Sylvie Poissant, propose Daniel Lanctôt, qui accepte la mise en candidature.

Le président d'élections interroge la salle pour savoir si d'autres candidatures sont proposées. En l'absence de nouvelles candidatures, le président d'élections déclare la clôture de la période de mises en candidatures et déclare les candidats élus.

Des félicitations sont transmises aux nouveaux élus.

9. Présentation de Jean Fortier sur le Frigo plein d'soupe

Monsieur Fortier nous invite à regarder l'entrevue effectuée par Sylvie Lacelle sur Facebook, courtière immobilière et co-fondatrice de l'organisme.

L'organisme prépare et distribue des repas pour les gens dans le besoin depuis 3 ans. Préparation et distribution ont lieu le mercredi, toutes les semaines, de 8H à 12h.

Les repas sont préparés avec des aliments recyclés fournis par Moisson Laurentides et 3 kg de fromage/semaine de la fromagerie du Petit train du Nord. Entraide Nominingue fait parfois des demandes spéciales et des subventions de la municipalité et de la députée provinciale aident aussi. Nous recevons aussi des légumes des maraichers. De plus, souvent, les barquettes sont rapportées et recyclées.

Tous les cuisiniers sont bénévoles et sont au nombre de 15-20, en rotation. Ils ont tous reçu une formation du MAPAQ. Une centaine de barquettes sont toujours conservées, en cas de sinistre.

Nous servons donc environ 6000 repas/an comprenant au moins 100gr de protéines, soient 50-60 repas/semaine, à environ 41/portion.

Il termine en soulignant qu'ils ont un grand besoin de bénévoles et Il remercie la municipalité et ses divers donateurs et nous informe que l'assemblée annuelle de son organisme aura lieu très bientôt.

10. Période de questions, commentaires et suggestions

- Sentinelles: possibilité de doubler le nombre de bénévoles?

- La baignade fut interdite au lac Tibériade, les micro-organismes(E coli) peuvent-ils contaminer notre lac? Les contaminants possibles sont surtout les bateaux non lavés, compte tenu du fait que 40-50 lacs sont contaminés dans notre région par le myriophylle à épi.
- Il n'y a plus de poissons dans le lac....

BStJean nous informe qu'une étude sur le doré est à venir; on trouve encore du corégone, touladi , achigan et maskinongé dans le lac mais il faut parler aux pêcheurs et être patient!

- Qualité de l'eau de la baie Bellerive et de la plage municipale: problèmes causés par les bernaches chassées du golf par des chiens. A Vancouver, les oeufs sont récoltés et Rimouski fait la même chose pour goélands. Ce sont des espèces protégées. Dans le passé, la municipalité a tenté d'éloigner les goélands sans grand succès malgré un programme de \$70 000.
- Il faudrait que les résidents permanents de la Baie Filion commencent par arrêter de nourrir les canards...
- Qualité de l'eau aussi affectée par les pluies diluviennes connues depuis 3 ans et la chaleur de l'eau. Parmi les solutions , on note les bassins de rétention et les saules pleureurs (utilisés dans l'est de Montréal pour décontaminer).
- En réponse à une interrogation sur l'utilisation du fonds spécial: aucun projet futur autre que le MAE pour le moment. Il faudrait y rattacher un projet significatif.
- On questionne les dépenses liées aux bouées et leur raison d'être, ce qui incite l'assemblée à réagir pour les garder. En plus d'avoir leur utilité pour la navigation, elles éloignent les bateaux bruyants de la rive.

- Interrogation sur l'absence de surveillance nautique et d'amendes pour les bateaux non réglementaires; nécessité d'avoir quelqu'un qui applique les règlements de navigation et agirait en complément à une station de lavage véritablement fonctionnelle et responsable.
- Multiplication et présence nuisible des RB&B qui ne respectent pas les règlements municipaux, malgré une lettre envoyée aux propriétaires par la municipalité
- Remettre le dossier du débarcadère ,de la station de lavage et de la patrouille nautique en priorité puisqu'il s'agit d'un véritable moyen pour empêcher la présence du myriophylle à épi.
- Augmenter les tarifs de lavage pour avoir quelqu'un à temps plein tout l'été qui ciblerait surtout les embarcations « in-out », que cette présence soit connue et diffusée. C'est le prix à payer pour garder le lac en santé et seule la présence humaine assure la conformité du lavage. On peut aussi penser à une taxe spéciale.
- Faire connaître le coût des ressources humaines permanentes pour la station de lavage afin d'augmenter les tarifs en conséquence en suivant le principe de l'utilisateur-payeur.
- Faire l'analyse des vidéos des caméras et agir contre les récalcitrants.
- Prendre action pour empêcher les feux d'artifices et améliorer la qualité de vie
- Qu'en est-il de la situation de l'estacade sur la rivière Jourdain, exutoire du lac Tibériade? Elle est inspectée, entretenue et réparée par la municipalité; on ne peut y accéder qu'en passant par un terrain privé.

- Qu'en est-il des hydravions qui peuvent transporter du myriophylle à épi? Notre lettre à la compagnie de Ste Véronique est demeurée sans réponse; toutefois, les pilotes prétendent que la vitesse excessive des hydravions empêche le transport des plantes. Un professeur de l'université Laval intéressé par le sujet signifie qu'aucun cas ne lui fut rapporté.
- On rappelle le mécanisme de plaintes à la municipalité pour les infractions règlementaires dont on peut être témoin.

11. Clôture de l'assemblée

Sur proposition de Ginette Therrien, secondée par Dannielle Guay, l'assemblée est levée à 12h15.

Louise Hébert Aubé, secrétaire

44 présences